

ADOLESCENCE ET RISQUE

Pierre G. COSLIN

Université Paris 5 Descartes

Laboratoire de Psychologie Clinique et de Psychopathologie

Equipe G E R P A

*71 avenue Edouard Vaillant F 92774 Boulogne Billancourt
Cedex 33 (0)1 55 20 58 71 - pierre.coslin@univ-paris5.fr*

Résumé :

Il y a une forte demande sociale d'information concernant ces adolescents que la société comprend mal et qu'elle ne parvient pas ou mal à réguler. D'où un appel de plus en plus important, adressé à la psychologie et aux psychologues. L'une des thématiques les plus souvent évoquées à propos des jeunes concerne leurs comportements à risque, qu'il s'agisse des accidents ou des limites qu'ils franchissent vis-à-vis d'eux-mêmes ou de la société. La prise de risque est en effet inhérente à la jeunesse. L'intensité de la transition adolescente en fait un temps où les probabilités de vivre des accidents de parcours augmentent considérablement. Que ces conduites expriment un sentiment d'invulnérabilité ou qu'elles soient un exutoire, elles sont indissociables de l'univers des jeunes, contribuant même à la construction de leur personnalité. Elles n'en sont pas moins souvent destructrices pour soi-même et les autres.

"Alexandre croyait être rentré en grâce auprès de ses camarades ; les dernières récréations s'étaient bien passées ; le CPE, qui les surveillait de près, ne trouva rien à redire à la conduite des élèves

envers Alexandre, qu'il honorait d'une protection particulière, et qui cherchait toutes les occasions de lui être agréable. Les élèves s'apercevaient bien de la faveur d'Alexandre ; ils en parlaient bas entre eux, mais ils ne lui en laissaient voir ni jalousie ni rancune. Trois jours s'étaient passés depuis l'entrée d'Alexandre au collège ; il paraissait s'habituer à ses camarades, et eux, de leur côté, ne semblaient avoir conservé aucun souvenir des orages du premier jour. Mais ce calme était un calme trompeur ; l'oubli du passé n'était qu'apparent.

Kader ne perdait pas de vue sa vengeance, exaspéré par l'approche du samedi qui était son jour de "colle". Il avait vainement cherché un moment d'absence ou d'inattention des surveillants ; toujours il les voyait à leur poste et attentifs à ses mouvements.

Le vendredi enfin, il y eut une réunion au bureau du principal. Kader s'aperçut de l'absence des surveillants et du CPE, il fit le signal convenu avec les élèves de Troisième qui étaient dans le complot : un *hop !* retentissant se fit entendre, et toute la Troisième se rua sur le malheureux Alexandre, l'entraîna dans une encoignure, et là commença ce que les collégiens appellent le *guet-apens*.

Tous se jetèrent sur Alexandre pour le frapper, le presser, l'écraser contre le mur : les plus rapprochés l'écrasaient de leur poids ; ceux qui suivaient aidaient à la poussée. Le malheureux Alexandre, effrayé, éperdu, voulut crier, mais ses cris furent étouffés par les cris de joie et de triomphe de ses bourreaux. Il suffoquait de plus en plus, la frayeur lui coupait la respiration, qui devenait difficile, ses yeux s'injectaient de sang, sa voix ne pouvait plus se faire passage, son regard suppliant demandait grâce, mais les élèves poussaient, poussaient toujours, ne croyant pas le mal aussi grand et riant des gémissements de leur victime".

La violence scolaire est en effet présente dans un certain nombre de collèges et de lycées. Elle se rencontre également dans le primaire, voire en école maternelle, même si les faits sont moins fréquents.

Ce "fait-divers" est cependant extrait d'un roman très connu de Sophie Rostopchine. Cette romancière est plus connue sous son nom d'épouse, puisqu'il s'agit de Comtesse de Ségur qui a vécu en France de 1799 à 1874 et a écrit ce roman, *Les deux nigauts*, dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Cette citation n'en est pas moins très actuelle. Seuls, quelques mots, quelques noms ont été changés.

Ainsi "Innocent" est devenu "Alexandre", et le "maître d'étude" s'est transformé en "CPE". Mais à part cinq ou six mots modifiés, le texte est bien vieux d'un siècle et demi...

Ceci pour vous dire que ces comportements déviants, délinquants, marqués de prises de risque ne sont pas nouveaux aujourd'hui. Il y avait des prisons à l'intérieur des grands lycées parisiens, 13 à *Louis le grand*, deux seulement à *Henri IV*, cachots qui ne furent fermés qu'en 1854. Les "apaches" étaient très craints à Paris à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle. Les années cinquante virent les "blousons noirs". Les comportements à risque des adolescents ont toujours été jugés très préoccupants. Ce n'est pas un phénomène nouveau en soi, mais son ampleur surprend aujourd'hui, d'autant plus qu'il est très médiatisé.

QUELQUES EXEMPLES DE CONDUITES À RISQUE

Comme le rappelle Le Breton (2000), les temps modernes ont rendu celui qui vit au sein des sociétés développées relativement libre de son devenir, autonome et en sécurité, non soumis à ces contraintes qui donnaient autrefois un sens à sa vie. En quête d'un sens à donner à son existence, l'adolescent interroge le signifiant ultime qu'est la mort pour savoir si vivre a encore une signification, d'où sa recherche délibérée de prises de risque qui peuvent s'actualiser à travers des comportements socialement valorisés comme les pratiques corporelles, le risque sportif visant alors à compenser la pacification ambiante. D'autres, au contraire, se manifestent à travers des comportements déviants tels la délinquance, la prise de drogues illicites ou la consommation abusive d'alcool.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à quelques comportements à risque présentés par les jeunes. Nous évoquerons ainsi successivement certains jeux aussi stupides que dangereux, le phénomène *Jackass*, les sports de l'extrême et la consommation de drogues, laissant de côté bien d'autres comportements. Dans un second temps, nous présenterons brièvement les concepts de risque et de comportements à risque et quelques-uns de ceux qui peuvent leur être associés lors de l'adolescence.

Des jeux stupides et dangereux

L'engouement pour le risque est patent chez les jeunes. Un exemple en est flagrant, celui du succès d'un certain nombre de jeux très violents qui ont lieu dans les cours de récréation des collèges ou aux abords des établissements. On citera, par exemple, le *guet-apens*, le *petit pont massacreur* et le *foulard*.

Le *guet-apens* est bien vu comme un "jeu" par la plupart des jeunes, jeu qui consiste à attaquer un élève désigné comme victime afin de le rouer de coups. Le degré de violence d'une telle pratique n'est généralement pas perçu par les protagonistes alors que les personnels administratifs et enseignants y voient un véritable massacre en réunion.

Le *petit pont massacreur* se déroule comme une partie de ballon, celui qui prend la balle entre ses jambes étant alors frappé par tous les autres joueurs. Ici encore, le lynchage est de règle et le degré de violence nié par les "joueurs". Une variante consiste à utiliser en guise de ballon une canette vide, d'où l'appellation de *jeu de la canette*.

Enfin, le *foulard ou rêve indien* se joue généralement en groupe, au début du moins. Il peut également se jouer en solitaire, s'avérant alors beaucoup plus dangereux. Il peut en effet entraîner la mort, une mort qui peut apparaître *a posteriori* comme un suicide. Le jeu du foulard consiste à se déclencher ou provoquer chez autrui une syncope par une strangulation diminuant l'oxygénation cérébrale. Les effets ressentis sont assez semblables à ceux procurés par la consommation de produits psychotropes : impression de planer, perte de conscience, création d'un nouvel état psychique, etc. On retrouve bien là un attrait dévié pour le risque.

Le phénomène Jackass

Le phénomène *Jackass* n'est pas sans rappeler ces jeux. C'est un phénomène récent, né à la fin des années quatre-vingt-dix. Des jeunes dévalent, par exemple, une pente dans un chariot d'hypermarché, se lâchent un marteau sur les orteils ou s'agrafent les testicules à une table, sous l'œil d'une caméra. Ce sont pour reprendre l'expression utilisée par Canal+, les "nouveaux ados masos", émules de la "*Trash TV*" (en mot à mot, la "télé-poubelle"), qui se filment dans l'accomplissement de défis absurdes et

généralement dangereux. Diffusé le 16 février sur Canal, "De *Jackass* à Michael Youn - Les nouveaux ados masos", est un film de Valentine Gay et Ariel Wizman qui a été réalisé par Bernard Faroux. Ce film cherche à décrypter ce phénomène apparu il y a quelques années aux Etats-Unis dans la classe moyenne blanche et qui commence à trouver de nombreux adeptes en France.

Ces jeunes sont des fans de "*Jackass*", cette émission culte de la chaîne musicale **MTV**, diffusée en France sur le câble et le satellite depuis 2001, **émission** qui a augmenté l'audience de cette chaîne de 170 %. Les **acteurs** de ces séquences ne sont pas des adolescents mais **des trentenaires** issus de la "culture *skateboard*" et du cirque qui **multiplient** les cascades les plus stupides et les plus **dangereuses**, misant sur la dérision et la provocation gratuite, **manifestant** masochisme, exhibitionnisme et scatologie.

Le problème, c'est que les adolescents les imitent. Ainsi, à Chalon-sur-Saône les réalisateurs du documentaire de Canal ont rencontré quatre adolescents de 15 à 17 ans, plutôt bons élèves, qui, à l'instar de plusieurs dizaines de groupes en France, imitent leurs idoles devant un caméscope puis diffusent leurs exploits sur internet. L'argument qu'ils développent pour expliquer leur enthousiasme est assez attristant. Je cite, à partir de ce reportage, l'un de ces adolescents âgé d'une quinzaine d'années : "On peut avoir honte, mais on est tellement contents de montrer aux autres qu'on est débiles et cons que l'enthousiasme l'emporte". Vous pouvez en trouver une autre illustration sur le site créé par de jeunes boulonnais.

Ces images témoignent également d'une inquiétante escalade dans la violence, manifeste aux Etats-Unis, symbolisée par ce que les Américains appellent le "catch de jardin", qui consiste pour les protagonistes à se battre avec tout ce qui leur tombe sous la main, de la tondeuse à gazon à la paire de ciseaux. On est ici en présence d'une génération régressive qui manifeste bien ce besoin de rites initiatiques et de nouveaux modes de transgression, avec récupération économique de valeurs estampillées "jeunes", où comme le remarque le psychanalyste Serge Tisseron, "il faut prendre garde tant à la confusion possible entre contextes de réalité et de fiction" qu'à la confusion certaine entre le plaisir et la souffrance.

Le risque sportif

Trois jeunes sur cinq pratiquent un sport en dehors de l'école, y consacrant en moyenne cinq heures et demie par semaine selon Choquet et Ledoux (1994). Les différences par sexe sont importantes : cette pratique concerne trois garçons sur quatre, mais à peine une fille sur deux ; le temps hebdomadaire consacré au sport est supérieur de deux heures chez les garçons. Bon nombre d'adolescents pratiquent donc un sport et se confrontent ainsi au risque. Les prises de risque délibérées au cours d'activités sportives sont le propre de l'homme qui vit en société et ne peuvent se réduire à de simples pulsions biologiques ou à quelques prédispositions psychologiques. La notion de risque dans les sports est double : risque d'échec constitutif d'une situation compétitive et risque d'accident, ultime quête identitaire dans une société trop sûre où l'exposition au danger serait le seul moyen de donner sens et valeur à l'existence. La question se pose alors de savoir si les risques sportifs reflètent la nature des risques admis dans d'autres situations sociales ou si, au contraire, ils sont le contre-poids des risques de la vie quotidienne. En d'autres termes, sont-ils la confirmation ou la compensation de nos styles de vie ? La plupart des pratiques sportives traditionnelles sont tout à fait socialisées. Très attachées à la sécurité, elles codifient les comportements qui sont admis et ceux qui sont interdits, le rôle de l'arbitre étant de faire respecter la règle, au prix d'éventuelles sanctions s'il le faut. Les risques physiques issus de la pratique sportive sont d'ailleurs difficiles à établir. Ils s'avèrent acceptables car ils ne dépassent pas généralement ceux produits par nos styles de vie. Encore faut-il distinguer les jeux où l'accident corporel découle de la transgression des joueurs, comme c'est le cas dans le football, de ceux où il fait partie du jeu, comme dans la boxe ou le motocross. Le risque s'avère ainsi lié à la logique interne des sports. Il y a ainsi les risques à enjeux corporels où les probabilités d'échec sont consécutives à l'incertitude du milieu, comme la plongée sous-marine ou le parachutisme. Il y a ceux à enjeux compétitifs où les probabilités d'échec sont associées aux interactions des joueurs, comme le tennis ou le football. Il y a ceux enfin aux doubles enjeux corporels et compétitifs, liés au milieu et aux interactions, comme la boxe ou le motocross.

Les sports de l'extrême

Mais il y a aussi les sports de l'extrême chers aux adolescents et aux jeunes adultes. Pour certains, en effet, le sport pratiqué s'inscrit dans une toute autre logique que celle d'une culture disciplinaire. Au geste technique imposé et arbitré se substitue un besoin d'expression individualisée qui trouve ses limites aux marges de l'insécurité corporelle. Certaines activités, comme le roller agressif, permettent ainsi d'exprimer une véritable fièvre émancipatrice faite de spontanéité, de vertige, de perte des repères communs et de déséquilibres maîtrisés. Le modèle sportif adolescent n'est plus **seulement le champion** auquel se substitue le héros à charge **symbolique**. L'objet du sport diffère de l'excellence référencée et la **sensation remplace** la performance comparée.

L'enjeu n'est plus forcément la victoire sur l'autre ; chacun devient **un champion** face à son enjeu personnel. Le tout est de faire ce que l'on veut et sans se soucier des autres. La revendication d'autonomie exacerbée est bien dans la problématique adolescente. La manifestation sportive devient ludique. Dans certains sports extrêmes, le mouvement correspond à une volonté métaphorique de marginalisation et de retrait volontaire des modèles de comportements adultes. Les situations vécues sont dans un registre inhabituel au sein de la communauté sportive traditionnelle ; les conditions particulièrement dures sont à l'opposé des traditions sécuritaires, manifestant la recherche d'un risque maximal, où l'expertise et la frime se conjuguent intimement. Et cela d'autant plus que la médiatisation en est forte. Les jeunes adeptes de la planche à voile dite "extrême", pratiquée dans des vagues très hautes, avec des vents démesurés, et les skieurs hors piste adolescents prennent ainsi des risques insensés pour figurer en bonne place dans les magazines. Certains magazines en arrivent même à classer les "champions" selon leur espérance de vie.

Dans ces pratiques, le défi a pris la place de la compétition traditionnelle. Il n'y a pas de règles institutionnellement établies. Nous sommes alors proches du jeu et l'activité répond à des normes, non plus à des règles. Le défi est une provocation. Il s'oppose au contrat et à l'échange. Après le règne quantitatif des gagnants, le sport adolescent entre dans une nouvelle phase de développement où la performance n'est plus avérée puisque rapportée à la prise de

risque maximale, puisque le délire prend le pas sur la mesure. Rite de passage, l'exploit réalisé dans l'extrême crée cependant du sens dans la mesure où il permet d'intégrer un groupe où le "hors-limite" est appelé à désigner de nouveaux repères.

La drogue

On sait que l'adolescence est un temps de transition mais aussi de transgressions. C'est un temps où le jeune cherche ses limites et ses repères, le tout sur fond de quête identitaire. C'est un temps de désinvestissement des objets parentaux et d'intégration d'une nouvelle identité sexuée. La consommation de drogue - le plus souvent, du cannabis - participe alors à l'affirmation de l'autonomie vis-à-vis des parents, à l'intégration au sein d'un groupe de pairs et à la recherche de limites sur soi-même et autrui, à travers une prise de risque où l'adolescent joue son intégrité physique aussi bien que mentale ; où par l'épreuve qu'il s'inflige, il donne aux autres une image positive et se valorise ainsi à ses propres yeux.

L'une des drogues les plus prisées à l'adolescence, le cannabis, apparaît fondamentalement comme une drogue de groupe. La dépendance au groupe précède la dépendance à la drogue. Un néophyte rencontre souvent la drogue à l'occasion de son intégration ou de sa participation à un groupe adepte de cette pratique. Les effets du cannabis répondent à certains besoins des jeunes : expériences nouvelles, évasion, etc. Mais, les effets secondaires de la substance peuvent être craints, tout comme d'ailleurs l'inconnu qu'elle représente. Le groupe peut alors être perçu comme un lieu permettant d'accéder à la drogue, mais aussi comme celui qui peut protéger des tendances dépressives ou psychotiques susceptibles d'être induites par la consommation. De plus, il peut faire obstacle à d'éventuels éléments perturbateurs qui viendraient troubler la fête. Il s'agit donc d'une structure sécurisante où l'adolescent peut "se laisser aller" sans craindre les contraintes et la réprobation puisque cet environnement est favorable au produit. En outre, consommer, c'est aussi participer à la vie du groupe, donc se sentir semblable aux autres et ne pas trop s'interroger sur soi-même.

Mais la drogue est également associée à une recherche de plaisir et de sensations fortes. Elle attire le jeune et attise sa curiosité

et son désir d'expériences nouvelles. Elle répond à son besoin de toute-puissance, car, le plus souvent, l'adolescent n'y perçoit pas de risque le concernant personnellement, même si, au plan cognitif, il sait que ces risques existent mais, croit-il, seulement pour les autres. Cherchant quelles sont ses propres limites et testant celles d'autrui, sûr de son invulnérabilité, il expérimente alors la drogue comme s'il s'agissait d'outrepasser un rite initiatique. Mais le sentiment d'invulnérabilité ne dure pas. L'adolescent a alors besoin d'être renforcé par de nouvelles prises de risque - de nouvelles prises de drogues. D'autant plus que l'efficacité de ces prises tend à décroître avec leur répétition. La dangerosité des produits est donc certaine, mais il faut aussi relever qu'au delà de leurs dangers réels, les drogues sont en outre perçues comme menaçantes par les parents du fait qu'ils y associent la remise en cause de la société par un comportement transgressif. Cette remise en cause est cependant bien moins marquée que celle des consommateurs d'après mai 1968 pour lesquels "fumer un joint" tenait de l'acte révolutionnaire ou... de la dissidence gauchiste de petits bourgeois, selon le point de vue auquel on se place.

La consommation de drogues s'inscrit aujourd'hui dans un ensemble de conduites socialement déviantes. Plusieurs faisceaux de causes peuvent être évoqués. La dépendance conditionne dans un premier temps les modifications comportementales. Elle induit aussi un besoin irréprensible de se procurer la substance et donc la nécessité de trouver les moyens financiers indispensables. Le produit est coûteux et les moyens sont illégaux. Mais, la pénalisation de l'usage marginalise également les consommateurs. La délinquance qui en résulte n'en est pas, pour autant, due uniquement au fait de consommer des produits illicites. Délinquance et prise de drogues sont avant tout des comportements à risque, des prises de risque plus ou moins conscientes. Notre civilisation est marquée par le refus de la mort. Cela induit une sacralisation du risque, qui constitue dans notre société prophylactique un mode privilégié de distinction, fut-il transgressif (Angel et Angel, 2002). Le risque vécu s'avérant impossible, le risque fantasmé prend toute son importance. C'est en quelque sorte un risque par procuration, celui d'aventures héroïques et imaginaires.

Le risque

Le risque accompagne l'existence humaine dès l'enfance. A sa naissance, l'enfant a besoin à la fois de sécurité et de stimulations, ce qui s'exprime à travers les conduites d'attachement et par l'exploration de l'environnement. Cette exploration constitue une source de risque. Comme la sécurité, le risque fait ainsi partie de la dynamique du développement. Il faut noter ici cette ambivalence initiale et fondamentale qui consiste à "rechercher" et à "éviter" le risque, ambivalence qui perdurera aux différents âges de la vie et dans divers domaines de l'existence.

La prise de risque est inhérente à la jeunesse : l'intensité de la transition adolescente en fait une période à risque, c'est-à-dire un temps où les probabilités de vivre des accidents de parcours augmentent. Comme le rappelle une enquête réalisée pour la MAIF en 2003, qu'elles expriment un sentiment d'invulnérabilité ou qu'elles soient un exutoire, les conduites à risque sont indissociables de l'univers des jeunes, contribuant même à la construction de leur personnalité. Elles n'en sont pas moins souvent destructrices pour soi-même et les autres. Aux Etats-Unis, le risque qu'un adolescent soit victime de crimes violents est deux fois et demie supérieur à celui que court un adulte. Les décès de jeunes américains imputables aux armes à feu ont augmenté de 40 % entre 1985 et 1990 et un jeune sur sept est actuellement atteint d'une maladie sexuellement transmissible, ce qui est deux fois plus que la morbidité adulte. Au Canada, 21 % des jeunes de 16 à 21 ans possèdent leur permis de conduire, mais ils sont impliqués dans 58 % des accidents de la route... En France, c'est au collège que les risques de fléchissement et de décrochage scolaires s'accroissent et, selon un récent rapport de l'Académie nationale de médecine, les jeunes Français se distinguent particulièrement en Europe pour leurs comportements dangereux : ce sont ceux qui fument le plus, se suicident le plus, consomment le plus de tranquillisants et de cannabis, boivent le plus d'alcool, sont le plus fréquemment contaminés par le VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine) et meurent le plus souvent d'accidents de la route.

C'est également à l'adolescence que les risques de conflits familiaux, mais aussi de délinquance, augmentent nettement. Comme le remarquait Selosse, ces conduites se situent souvent à

l'interface du connu et de l'inconnu, du permis et de l'interdit, du licite et de l'illicite. S'opposant fréquemment aux normes et transgressant les règles, elles permettent, grâce au dépassement de soi, d'apprécier la signification des conduites sociales et individuelles. Les conduites à risque vont souvent de pair avec la quête d'autonomie et la recherche d'indépendance. L'acquisition de l'indépendance suppose l'engagement dans le risque. Cet engagement manifeste la volonté du jeune de contrôler son environnement mais aussi son propre comportement. C'est une étape de la construction de la personne. Cet engagement exprime également le conflit des jeunes, tant avec les normes prescrites par la société qu'avec les contraintes imposées par les parents, dans la mesure où elles leur semblent aller à l'encontre de leur désir d'indépendance. Les adolescents ont besoin d'expériences nouvelles et intenses, de sensations fortes et singulières. D'où leur quête de vertige, le besoin de passer outre (d'outrepasser ?), d'aller au bout, d'éprouver cette invincibilité, voire cette immortalité, qui leur prouvent qu'ils sont vivants. L'un des moyens d'être sûr que l'on est "vivant", c'est de "se rapprocher d'une mortalité possible". Mais cette quête peut aussi traduire l'extériorisation du stress et de l'angoisse de jeunes confrontés à de multiples difficultés, qu'elles soient sociales, scolaires ou familiales.

Les conduites à risque sont fréquentes à l'adolescence. Comme le rappelle Valleur, les approches de santé publique visent à diminuer la prévalence des conduites à risque, qu'il s'agisse d'accidents, de maladie ou de toutes causes possibles de handicap ou de mort prématurée. Ces approches concernent particulièrement l'adolescence, moment où le risque est vécu comme un élément particulièrement positif. La prise de risque a alors le sens implicite ou explicite d'une épreuve que le jeune s'impose pour se prouver ou prouver à ses pairs sa capacité à l'autonomie. C'est ainsi que beaucoup de tentatives de suicides adolescentes sont à la fois autodestructrices et appel à une vie libérée, manifestant un désir de mort, mais aussi et surtout le désir d'une autre vie.

La notion de risque présente donc un intérêt certain dans l'abord des conduites adolescentes. Toute mise en acte comporte un risque, qu'il s'agisse de celui de la sanction de la part du corps social, comme

pour les conduites déviantes ; ou de celui d'un accident, comme dans la vie courante. Tantôt le niveau intellectuel ainsi que l'expérience interviennent dans l'estimation d'un choix ou d'une décision, tantôt c'est la seule recherche de sensations qui va guider le jeune.

Dans la première perspective, *"l'estimation et l'acceptation de survenue d'un risque s'inscrivent dans l'appréciation et la résolution de problèmes multifactoriels, organisées autour d'un paradigme coût/bénéfice"*. Il faut alors prendre en compte la probabilité d'occurrence et la nature de l'événement attendu, le gain et les conséquences qui peuvent advenir. Etudier les risques acceptés par les jeunes dans leurs passages à l'acte, les coûts ou sanctions qu'ils perçoivent et les profits qu'ils escomptent s'avère alors primordial car cela permet de mieux comprendre leur mise en acte. Un tel abord, inspiré de la psychologie cognitive expérimentale, est d'un grand intérêt. Il ne s'en avère pas moins insuffisant dans la mesure où, dans la seconde perspective, l'observation révèle *"l'importance des mécanismes incontrôlés de négation, de sublimation, de fascination, d'autopunition, d'échec, de défi susceptibles de mener à la sous-évaluation du danger d'un comportement exposé et révéler certaines orientations existentielles chez des sujets dits "à risque" "*. D'où la nécessité de se placer aussi dans une perspective qui est celle de la psychologie clinique.

Le risque et la recherche de sensation

La compréhension d'une conduite à risque oblige également à prendre en compte la sensation éprouvée et recherchée qui lui est attachée. Il faut donc démarquer ce qui tient du processus en cause et ce qui relève des modalités d'expression du risque. Il faut à la fois s'intéresser à la structure biopsychopathologique caractérisant le sujet, mais aussi analyser les moyens offerts par la société pour manifester ce risque. On constate alors que, dans les sociétés qui visent à institutionnaliser la réduction des dangers, les conduites à risque s'y révèlent d'autant plus.

La recherche de sensation (Zuckerman, 1994) peut être considérée comme l'une des dimensions constitutives de la personnalité. Elle caractérise certaines formes d'interaction d'un sujet et de son environnement, se manifestant à travers quatre symptômes fondamentaux qui sont :

- l'intolérance à l'ennui,
- le besoin d'expériences nouvelles,
- la désinhibition
- et la recherche de dangers et d'aventures.

Ces conduites impliquent donc un risque vital objectif et la recherche réitérée d'états émotionnels intenses associés à ce danger. Il s'ensuit chez certains sujets une accentuation progressive des comportements risqués qui peut être mise en relation avec la survenue d'un état de tolérance progressif. C'est dans cette perspective que certains auteurs font entrer les conduites à risque dans le champs des addictions : overdose, ivresse, maigreur anorexique, vitesse en moto, sports de l'extrême. Les conduites ordaliques en sont un exemple, l'adolescent s'en remettant à quelque puissance extrême et absolue qui décide de l'issue d'un comportement dont la mort s'avère l'enjeu explicite ou implicite. Le risque est alors inclus dans une recherche d'excès, en particulier sensori-moteur.

Le risque et l'interdit

Si l'on prend l'exemple des drogues, dit Valleur, en interdisant certaines substances, la société crée un moyen privilégié pour les jeunes de s'imposer une telle épreuve. Fumer un joint leur permet de transgresser la Loi et de défier leurs parents et la société. La prise de risque est faible et la reconnaissance sociale assurée chez les pairs. L'usage de drogues par l'adolescent peut donc avoir plusieurs sens. Craintes et aspirations s'y condensent ainsi que la quête d'accéder au secret et au sacré du groupe. Mais la dépendance s'instaure, venant obérer ce passage et isoler le sujet sur le plan affectif et social.

D'autres comportements, l'anorexie et la boulimie par exemple, montrent comment des jeunes filles refusent la sexualisation de leurs relations affectives et se mettent à l'abri du désir. Chez les toxicomanes, la dépendance joue un rôle semblable pendant les quelques mois que dure cette *lune de miel*, où ils trouvent le compromis qui permet de mettre entre parenthèses les difficultés internes que leur cause l'accès au monde des adultes. C'est seulement après la prise de conscience de leur dépendance que réapparaissent des conduites à risque exacerbées, où ils essayent de maîtriser le produit pour reprendre leur vie en main.

Les rites initiatiques

L'insertion progressive au sein de la société constitue le fait central de l'adolescence et ne doit pas être confondue avec le développement pubertaire. Si la puberté apparaît, à quelques variations près, à la même époque dans toutes les sociétés, la transition sociale de l'enfance à l'état d'adulte varie considérablement selon les cultures. L'expérience adolescente et sa durée sont ainsi déterminées par les aménagements culturels et l'"adolescence" apparaît et se cristallise lorsque les rites initiatiques dépérissent ou disparaissent et lorsqu'il n'y a plus rupture avec l'enfance et mort symbolique pour renaître à l'état d'adulte. Dans de nombreux groupes sociaux, il existe, en revanche, des rites d'initiation marquant le passage de l'adolescence chez les garçons. Ces rites ont des fonctions sociales visant à marquer et à faciliter la transition de l'état d'enfant à celui d'adulte et à assurer le passage du statut formel pubertaire au statut conventionnel de l'adulte. Dans les sociétés primitives, l'adolescent devenait adulte après avoir subi un rite de passage qui l'intégrait au sein de la communauté et prenait place dans son histoire. Rituels de puberté et de re-naissance avaient une place considérable dans l'histoire du sujet. Le processus initiatique "drogue" se retrouve ainsi dans le discours d'adolescents consommateurs mais non devenus toxicomanes qui déclarent avoir "essayé sans plonger" toutes les substances possibles.

Et Charles-Nicolas précise *"... que la toxicomanie est utilisée comme rite de passage... Tout le cadre rituel qui entoure l'injection, la préparation de la seringue, le papier d'aluminium, la petite cuiller, le briquet, le foulard qui sert de garrot, le geste précis et sûr de l'habitué (qui n'est pas sans rappeler les gestes liturgiques du prêtre ou du chaman qui prépare la mixture sacrée), tout ce rituel conférant fantasmatiquement à la poudre son pouvoir bénéfique"*. Ce pouvoir bénéfique de la poudre est vérifié dans la répétition des injections.

La drogue est en quelque sorte sacrée du fait que le toxicomane croit en elle, alors que pour la société elle n'est que souillure. Cette variable "sacré/souillure" a pris des proportions considérables après le milieu des années quatre-vingt et l'apparition du risque de SIDA, qui vient se surajouter à celui de la drogue. Par le SIDA, le toxicomane n'est plus seulement dérangeant, il devient dangereux pour les autres.

L'ordalie

Le terme "ordalie" vient du droit médiéval. C'est une épreuve judiciaire par les éléments naturels, équivalent du jugement de Dieu par l'eau et par le feu, dont l'issue, réputée dépendre d'une puissance surnaturelle, permet d'établir l'innocence ou la culpabilité d'un individu sur qui pèse un soupçon.

Au Moyen Age, un accusé pouvait ainsi faire appel au "Jugement de Dieu". Tantôt l'accusé et son accusateur se battaient en duel devant le juge, tantôt seul l'accusé était soumis à une épreuve telle que l'ordalie du fer rouge, de l'eau bouillante ou de l'immersion. Au sens strict, l'ordalie doit cependant être distinguée des serments et des duels, bien que ces épreuves puissent avoir une dimension ordalique. L'instance divine interrogée rend son verdict à travers une épreuve dangereuse et douloureuse, où le sort du suspect - sa mort ou sa survie - sont la "preuve" de sa culpabilité ou de son innocence.

Etymologiquement, le mot vient du latin *ordalium* qui signifie "jugement". Dans la tradition franque, les anciens protégeaient contre la vengeance en portant une sentence, soit de composition où ils fixaient une amende de compensation en faveur de la victime ou de sa famille, soit d'ordalie, qui à l'opposé de la compensation s'avérait "sans partage". Mais l'ordalie existait déjà dans l'Antiquité et elle résista au développement du droit romain. Différentes ordalies sont encore en usage dans certaines civilisations en Afrique et en Océanie.

Dans l'ordalie médiévale, c'est le pouvoir souverain qui faisait appel au Jugement de Dieu. Dans la conduite ordalique, c'est le sujet qui se pose en maître de son destin au travers d'un enjeu de vie ou de mort. Comme le dit Gutton (2000), *"double mouvement, abandon aux puissances du destin ou de la chance et tentative de maîtrise de son existence, la métaphore ordalique concentre en un instant de vertige les paradoxes apparents des dépendances et des conduites à risque de certains adolescents"*.

Les conduites à risque permettent alors à un individu de défier les limites, à travers des rituels demandant à la mort si son existence a encore de la valeur. En jouant avec sa vie, l'adolescent peut prouver à lui-même et aux autres qu'il mérite d'exister. Or, la société ne proposant pas aux jeunes de rites initiatiques où ils pourraient affirmer leur valeur, ils fabriquent leurs propres outils d'expérience. C'est ainsi

que le refus de préservatif est une manière de se prouver pour certains qu'ils sont plus forts que la mort. Jouant avec la mort, la défiant, ils accèdent à des niveaux d'excitation intense, le risque d'être contaminé étant un excitant supplémentaire dans la dynamique érotique, en cumulant deux éléments dégagés de la Théorie des Jeux : l'activité liée au vertige, où l'étourdissement et le spasme anéantissent brusquement la réalité, et celle liée à l'aléa défini par le recours à la chance.

Les états modifiés de conscience associés à l'activité sexuelle seraient alors renforcés par le plaisir de jouer avec le sort lorsqu'on ignore si le ou la partenaire est ou non séropositif.

C'est ainsi également que les suicidants ou les toxicomanes, et plus généralement bon nombre de jeunes délinquants, font appel à une puissance extérieure dont ils attendent en quelque sorte un jugement absolu qui les situe en dehors et au-delà de la dépendance, de la loi symbolique et de la justice humaine, certaines conduites de prise de risque mortel articulant *"un désir et une quête de régénération et d'indépendance avec un espoir de renaissance et d'autoengendrement"*. Il s'agit bien là de la manifestation d'un fantasme ordalique de désir et d'espoir de tout recommencer en revenant à la vie. Sa "survie" permet alors à l'adolescent de prouver sa valeur intrinsèque en la faisant reconnaître par les puissances transcendantes du destin.

La conduite ordalique consistant à risquer la mort afin de vivre est une défense contre les pulsions destructrices et auto-destructrices, où l'on s'adresse à l'autre pour décider de son propre droit à la vie, où l'on fonde son existence dans une démarche solitaire hors des formes de "passage" et d'intégration admises par la société. La conduite ordalique a donc ici une dimension transgressive : dans un monde où la jeunesse et la santé sont considérées comme des valeurs dominantes, où la maladie et la mort sont perçues comme le mal absolu, les conduites de risque, ou pour reprendre l'expression de Philippe Jeammet d'"autosabotage", sont mises hors la loi. L'interdit fondamental auquel se heurte l'ordalique est celui qu'impose l'instinct de vie : défense de céder à la pulsion de mort. S'adosser à la mort, c'est ce que fait le toxicomane dans ses prises répétées. Son appétence, sa passion pour la poudre nécessitent une répétition sans cesse renouvelée, jusqu'au jour où la souffrance et le manque ne lui permettront plus de se détourner de la réalité, où l'ivresse ne sera plus divine et où le toxique perdra son caractère sacré.

En guise de conclusion

L'adolescence est un mouvement *en quête de limites*, d'où l'importance des *prises de risque* par l'adolescent, tant pour ce qui a trait aux limites de son corps qu'en ce qui concerne les limites sociales et morales.

Il n'en est pas moins vrai que des adolescents, garçons et filles, passent à l'acte, prenant des risques conséquents. Il en résulte une interrogation fondamentale concernant ces jeunes face au risque : *quelle peut être la nature des limites susceptibles d'intervenir sur l'inhibition de leurs passages à l'acte ?* S'agit-il de barrières morales, conventionnelles, légales ou réglementaires ? Telle n'est peut-être pas la bonne question, car toutes ont leur importance. Aucune n'est absolue, dans la mesure où l'adolescent est moins normé que normatif, c'est-à-dire qu'il choisit et crée ses propres normes. Ce qui est essentiel, c'est qu'elles soient là et que le jeune puisse progresser à travers leur transgression et leur interpellation, qui le conduiront vers l'autonomie. Il n'en est pas moins vrai que certains jeunes vont trop loin, bien au-delà de ces limites. Ne faut-il pas y voir les conséquences d'un savoir, pour l'avoir expérimenté, que ces limites sont bien fragiles et bien mal défendues ?

Il s'agit, dans ce cas, moins d'aborder ce qui relèverait chez certains de réelles perturbations pathologiques conflictuelles que de s'intéresser aux prises de risque en termes de conduites d'essais et d'erreurs, normales et synchrones à l'adolescence. Comme le remarquait Selosse, les mises en acte des adolescents peuvent souvent être considérées comme de telles conduites, certaines visant alors à satisfaire la curiosité ¹ - telle la consommation de drogue -, d'autres le besoin de contester - telles les incivilités scolaires -, d'autres encore celui de prendre des risques pour le jeu - telle la délinquance.

L'adolescent négocie son passage de l'enfance à l'état d'adulte à travers de multiples comportements dérogatoires, empreints de risque, cherchant quelles sont ses propres limites et quelles sont celles d'autrui.

A un âge où l'on cherche avidement ce que l'on est, sa problématique fondamentale, son interpellation cruciale s'avèrent en quelque sorte : quelle place m'accordez-vous au vivre ensemble ? **Quelle est ma place ?** Qui suis-je ? Derrière cette quête identitaire, la **délinquance** interpelle aussi la propriété : Qu'est-ce qui est à moi ? **Qu'est-ce qui est à toi ?** Mais cette interrogation se retrouve aussi

bien au plan de l'usage du corps, si l'on considère les attitudes devant les drogues licites ou illicites ou certains comportements dérogatoires, du domaine de la sexualité par exemple.

Des besoins émotionnels, sentimentaux et sexuels se manifestent alors, influençant le questionnement : Qui est propriétaire de mon corps ? N'ai-je pas le droit de l'halluciner, de le risquer, d'en jouir et de le jouer, d'en jouer et de "le jouir" ? Cette recherche du plaisir et du défi qu'elle comporte est assez évidente à propos de la consommation de drogues ou de certaines conduites d'alcoolisation proches des comportements toxicomaniaques, visant à apaiser ou à exacerber les sensations. Elle peut également exister dans bon nombre de transgressions, où la dimension ludique est fréquente, ou d'autres comportements dérogatoires, voire même criminels, où l'ordalie est évidente.

Charles-Nicolas A. J. (1983). L'interdit, le faire, l'héroïne et l'adolescent, *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 31, 416-421

Le Breton D. (2000). *Passions du risque*, Paris : Métailié

Zuckerman M. (1994). *Behavioral expressions and biosocial bases of sensation seeking*, New York : Cambridge University Press

Pour en savoir plus

Coslin P.G. (2003). *Les conduites à risque à l'adolescence*, Paris : PUF